

GUIDE DE CANDIDATURE — PRIX DISTINCTION 2026

Tourisme Montréal est un acteur essentiel de l'économie montréalaise. C'est un organisme privé à but non lucratif regroupant plus de 1 000 membres et partenaires. Sa mission consiste à promouvoir Montréal comme destination touristique de choix.

Tourisme Montréal est fier de souligner les réalisations des organisations montréalaises qui contribuent au rayonnement de la destination. Les Prix Distinction 2026 récompensent les projets réalisés entre janvier et décembre 2025.

CONCOURS

La soirée des Prix Distinction, organisée par Tourisme Montréal, est une soirée prestigieuse dédiée à la célébration des projets innovants et remarquables au sein de l'industrie du tourisme. Cet événement met en lumière les initiatives qui contribuent de manière significative au rayonnement et au développement de notre destination.

Les membres de Tourisme Montréal sont invités à déposer leur candidature pour les différentes catégories de prix. Un jury interne et un jury externe, constitué de professionnels renommés de l'industrie, évaluent soigneusement chaque candidature.

La grande soirée de remise des Prix Distinction est l'occasion pour les lauréats d'être honorés devant leurs pairs et de recevoir une reconnaissance officielle pour leurs contributions exceptionnelles.

Ouverture de l'appel des candidatures	5 janvier
Date limite pour déposer un dossier	6 février
Période d'analyse pour le jury	Jusqu'au 13 mars
Annonce des finalistes et invitations	Dans la semaine du 16 mars
Événement des Prix Distinction	16 avril

RECOMMANDATION

Tourisme Montréal recommande vivement aux candidats de noter la date du jeudi 16 avril 2026 dans l'agenda des représentants de leur organisation si elles sont finalistes pour la soirée de remise des Prix Distinction.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ ET CONDITIONS

Votre entreprise

Votre entreprise doit être membre en règle de Tourisme Montréal au dépôt du dossier. Si vous n'avez pas renouvelé votre adhésion, communiquez avec infomembership@mtl.org.

Votre entreprise doit posséder tous les permis ou attestations requis à son exploitation.

Pour toutes les catégories, une seule entreprise (et non un regroupement) peut déposer sa candidature.

Une entreprise peut soumettre une candidature pour un maximum de trois catégories de prix si elle le souhaite.

Votre projet

La réalisation présentée doit avoir eu lieu durant la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025.

La réalisation peut être une nouveauté ou un projet existant. Même si le projet est récurrent, vous devez démontrer en quoi l'année 2025 présente des aspects **innovants** ou se **distingue** des éditions précédentes.

Votre candidature

Les dossiers de candidatures doivent être soumis en remplissant le formulaire au plus tard le vendredi 6 février à 23h59.

L'ensemble du texte de votre candidature, contenu dans tous les champs, doit être d'un minimum de 500 mots et d'un maximum de 1000 mots.

Vous pouvez soumettre un maximum de 2 photos pour illustrer votre candidature. Tourisme Montréal se réserve le droit de demander d'autres photos si la qualité de celles-ci n'est pas suffisante pour la promotion de l'événement.

Il est de la responsabilité de l'organisation postulante de garantir l'exactitude des informations fournies dans leur dossier.

L'équipe du Service aux membres de Tourisme Montréal se réserve le droit de refuser ou de transférer une candidature dans une autre catégorie si celle soumise ne correspond pas au critère de la catégorie.

Évaluation

Tourisme Montréal sélectionne un jury pour évaluer les candidatures :

- Jury interne : Composé d'employés de Tourisme Montréal (Directeur.trice.s, chef.fe.s d'équipe et gestionnaire), ce jury évalue les dossiers de candidature et effectue une présélection.
- Jury externe : Formé de personnalités représentatives des divers secteurs de l'industrie touristique, ce jury sélectionne les finalistes et les lauréats par un processus de délibération.

Chaque membre du jury interne et externe remplit une grille d'évaluation individuelle sur 100 points, pour chaque dossier de candidature. Le pointage de chaque critère est disponible dans le formulaire de candidature en ligne.

Les candidatures avec la moyenne la plus élevée du jury interne sont présentées au jury externe.

Les dossiers de candidature sont lus par au moins deux employés de Tourisme Montréal et trois membres du jury externe.

Une rencontre de délibération est prévue parmi les membres du jury externe afin de déterminer, de manière unanime, un projet gagnant.

Toutes les candidatures d'une même catégorie sont évaluées par le même jury.

CATÉGORIES DE PRIX

1. Développement de l'offre et du produit touristique – Hébergement
2. Développement de l'offre et du produit touristique – Festivals, événements culturels et sportifs
3. Développement de l'offre et du produit touristique – Attraits, activités, services aux touristes et aux congressistes

Ces trois prix sont remis à trois établissements qui ont innové en 2025 pour le développement de l'offre afin de distinguer le produit montréalais sur la scène locale, nationale et/ou internationale, grâce à son impact structurant.

Les lauréats ont renforcé l'offre touristique avec un produit créatif, à l'avant-garde et de grande qualité afin de créer des expériences mémorables et véritablement montréalaises. Ils ont contribué à l'attractivité, à la qualité du séjour des visiteurs, au bien-être urbain pour les résidents et les touristes, au renouvellement du produit et à la notoriété de la destination.

Est considéré un hébergement : Hôtels, gîtes touristiques, auberges de jeunesse, centres de vacances, chalets, résidences de tourisme (appartements ou maisons meublés, pour des séjours de courte durée ou prolongée). Si un hôtel souhaite déposer une candidature pour un restaurant ou la terrasse de son restaurant, elle doit le faire dans la catégorie *Meilleure initiative en gastronomie*.

4. Meilleure initiative marketing : budget de 25 000\$ et plus
5. Meilleure initiative marketing : budget de 25 000\$ et moins

Ces prix récompensent les organisations ayant mis en œuvre une initiative de communication marketing innovante dans le secteur du tourisme.

Le dossier de candidature doit inclure la campagne publicitaire, les outils de communications, l'utilisation des plateformes numériques, le positionnement, l'utilisation du numérique.

L'entreprise doit soumettre sa candidature dans la catégorie correspondant à son budget total de l'initiative marketing, soit supérieur à 25 000 \$ ou inférieur à 25 000 \$.

6. Meilleure initiative tourisme durable : grande entreprise
7. Meilleure initiative tourisme durable : petite entreprise

Ces prix sont remis à des entreprises ayant

- Prévu de manière claire avec un plan stratégique des pratiques concrètes encourageant le développement durable OU
- Mis en place des actions concrètes ayant un impact positif sur la communauté locale.

Le dossier de candidature doit décrire l'application des trois piliers du développement durable étant basés sur la société, l'économie et l'environnement. Ces pratiques et actions peuvent viser à lutter contre les changements climatiques, valoriser l'approvisionnement local ou promouvoir l'achat local, militer pour la protection de l'environnement et pour la diminution de la pauvreté, contribuer à la réduction des inégalités sociales, etc.

Est considéré une grande entreprise lorsqu'elle emploie 26 salarié.es et plus au Québec (source Registre des entreprises).

Est considéré une petite entreprise lorsqu'elle emploie 25 salarié.es et moins au Québec (source Registre des entreprises).

8. Meilleure initiative en gastronomie

Cette catégorie est réservée au chef, restaurateur, artisan culinaire, producteur, transformateur, circuit agroalimentaire ou ferme urbaine.

Cette catégorie récompense, pour l'année 2025, les projets originaux et innovants qui contribuent au rayonnement gastronomique de Montréal, tant auprès des visiteurs que des résidents. Que ce soit « de la fourche à la fourchette », votre projet a séduit les papilles, rassemblé les communautés et propulsé la gastronomie montréalaise sur la scène locale, nationale ou internationale.

9. MTLàTABLE

Cette catégorie a été créée dans le cadre de MTLàTABLE, une initiative de Tourisme Montréal. Les visiteurs étaient invités à noter les restaurants participants de MTLàTABLE. Pour cette première édition du prix, nous avons utilisé une méthodologie et une pondération basées sur :

- Intérêt par le consommateur sur le site mtlatable.org
- Implication du restaurant
- Satisfaction du consommateur (ambiance, qualité du menu, rapport qualité-prix)

Les finalistes sont : Caribou gourmand, Helena, Kitchen Galerie, Leméac et Le Godot

10. Relève en ressource humaine, 30 ans et moins

Une organisation peut soumettre la candidature d'un.e employé.e ayant été en poste entre le 1^{er} janvier 2025 et le 31 décembre 2025.

Le prix est remis à un.e employé.e, qui a 30 ans ou moins, qui s'est démarqué.e dans la dernière année dans son secteur d'activités.

Un.e candidate peut exercer :

- un rôle de gestion : avoir à sa charge une équipe de travail et posséder les atouts nécessaires en favorisant la mobilisation, l'engagement et la rétention au sein de son équipe OU
- un rôle de spécialiste : avoir tous les atouts pour devenir un contributeur et un leader exceptionnel de notre industrie.

11. Relève en ressource humaine, 30 ans et moins

Cette catégorie vise à reconnaître un événement d'affaires qui, en 2025, a eu un impact significatif sur la destination Montréal. Cette catégorie célèbre les initiatives qui propulsent la métropole sur la scène locale, nationale et internationale : congrès, salons, conférences, lancements, forums ou rencontres qui ont permis d'atteindre les objectifs d'affaires.

Le jury cherche des projets qui attirent des clientèles stratégiques, génèrent des retombées majeures et mobilisent l'écosystème local.

Ce prix s'adresse à ces types de membre :

- Fournisseurs de l'industrie du secteur événementiel
- Espaces réceptifs
- Hôtels
- Attraits
- Planificateurs et producteurs d'événements ainsi qu'organisateurs de congrès

Cette catégorie peut être co-écrite par deux entreprises. Les deux organisations doivent être membres. L'événement doit avoir eu lieu à Montréal.